



Conseil de sécurité

Distr. générale
20 juin 2024
Français
Original : anglais

Lettre datée du 19 juin 2024, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies

Comme suite à nos précédentes communications, notamment les lettres datées des 15 janvier, 19 février, 18 mars et 15 mai 2024 ([S/2024/64](#), [S/2024/175](#), [S/2024/244](#) et [S/2024/389](#)), je vous écris pour répondre à une autre allégation faite par le représentant des États-Unis contre mon pays à l'occasion de la séance d'information publique du Conseil de sécurité sur la situation au Yémen, qui s'est tenue le 13 juin 2024 au titre de la question intitulée « La situation au Moyen-Orient » (voir [S/PV.9654](#)). Il est regrettable que par l'intermédiaire de leur représentant, les États-Unis, comme ils ont l'habitude de le faire, se soient servis de la tribune du Conseil de sécurité pour accuser d'autres États souverains.

La République islamique d'Iran rejette catégoriquement ces allégations dénuées de fondement. À de nombreuses reprises, l'Iran a clairement fait savoir qu'il était déterminé à appliquer les résolutions du Conseil de sécurité sur la situation au Yémen et qu'il ne menait aucune activité contraire à ces résolutions. En outre, il ne cesse de plaider pour un règlement pacifique de la crise au Yémen par la voie diplomatique et d'affirmer vigoureusement son attachement à la sûreté maritime et à la liberté de navigation.

Les États-Unis et leurs partenaires de la coalition ont commis et continuent de commettre des actes d'agression contre la souveraineté et l'intégrité territoriale du Yémen, en violation flagrante du droit international, de la Charte des Nations Unies et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Ces violations flagrantes mettent en péril la paix et la stabilité de la région et entravent les efforts visant à parvenir à un règlement pacifique de la crise au Yémen, exacerbant la crise humanitaire déjà désastreuse qui frappe le pays. Les États-Unis sont entièrement responsables de ces violations flagrantes. Ils ne peuvent pas nier leur responsabilité. Le recours à des tactiques vouées à l'échec et la propagation de mensonges et de campagnes de désinformation sur la situation au Yémen ne peuvent donc justifier ou légitimer l'agression des États-Unis contre la souveraineté et l'intégrité territoriale du Yémen.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur
Représentant permanent
(*Signé*) Amir Saeid **Irvani**

